

**Les dossiers
pédagogiques**

l'éducateur

ICEM · FIMEM

Pédagogie Freinet



51

A

**COMMENT DÉMARRER
EN PÉDAGOGIE FREINET**
en classe de perfectionnement

par la commission ICEM - Enfance inadaptée
animée par P. YVIN

SUPPLÉMENT
au numéro 2
de novembre 1969

COMMENT DÉMARRER EN PÉDAGOGIE FREINET en classe de perfectionnement

*par la Commission ICEM - Enfance Inadaptée
animée par Pierre YVIN*

●

NOTRE BUT

Ce dossier s'adresse aux instituteurs et institutrices désireux de démarrer en pédagogie Freinet, dans les classes d'enfants inadaptés, et en particulier aux stagiaires des Centres de formation.

Il n'est pas une vue de l'esprit, un mythe pédagogique, il ne vise pas à la propagande. Il présente les différents aspects d'une pédagogie que de nombreux maîtres pratiquent depuis des années dans les classes de perfectionnement.

Nous n'entrons pas dans les considérations générales, psychopédagogiques qui justifient notre pédagogie ; vous les trouverez dans les ouvrages de pédagogues connus tels que Cousinet, Decroly, Dewey, Ferrière, Freinet, Makarenko, etc...

Nous sommes avant tout des praticiens qui, au sein de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (ICEM) créé par C. Freinet, avons mis coopérativement au point des techniques, des outils qui nous aident à résoudre les problèmes d'éducation et d'instruction posés par les enfants de classes de perfectionnement.

A ceux qui choisiront de s'engager avec nous, voici quelques indications destinées à permettre la pratique progressive de la pédagogie Freinet dans leur classe.

De nombreuses références sont faites dans le présent dossier aux Editions de l'Ecole Moderne : BEM (Bibliothèque de l'Ecole Moderne), Dossiers Pédagogiques et livres de C. et E. Freinet.

Il est possible de se procurer ces ouvrages à la Coopérative de l'Enseignement Laïc (CEL) BP 282, 06 - Cannes.

Les Bulletins de la commission Enfance Inadaptée sont diffusés par Vernet, 22, Rue Miramont, 12 - DECAZEVILLE.

LES FINALITÉS DE LA PÉDAGOGIE FREINET

(Extraits de la Charte de l'Ecole Moderne adoptée à l'unanimité au congrès de Pau 68)

1) L'éducation est épanouissement et élévation, et non accumulation de connaissances, dressage ou mise en condition.

Dans cet esprit nous recherchons les techniques de travail et les outils, les modes d'organisation et de vie, dans le cadre scolaire et social, qui permettront au maximum cet épanouissement et cette élévation. Soutenus par l'œuvre de C. Freinet et forts de notre expérience, nous avons la certitude d'influer sur le comportement des enfants qui seront les hommes de demain, mais également sur les éducateurs appelés à jouer dans la société un rôle nouveau.

2) Nous sommes opposés à tout endoctrinement.

Nous ne prétendons pas définir d'avance ce que sera l'enfant que nous éduquons ; nous ne le préparons pas à servir et à continuer le monde d'aujourd'hui, mais à construire la société qui garantira au mieux son épanouissement. Nous nous refusons à plier son esprit à un dogme infallible et préétabli quel qu'il soit. Nous nous appliquons à faire de nos élèves des adultes conscients et responsables qui bâtiront un monde d'où seront proscrits la guerre, le racisme et toutes les formes d'exploitation et de discrimination de l'homme.

3) Nous rejetons l'illusion d'une éducation qui se suffirait à elle-même hors des grands courants sociaux et politiques qui la conditionnent.

L'éducation est un élément mais n'est qu'un élément d'une révolution sociale indispensable. Le contexte social et politique, les conditions de travail et de vie des parents comme des enfants influencent d'une façon décisive la formation des jeunes générations. Nous devons montrer aux éducateurs, aux parents et à tous les amis de l'école la nécessité de lutter socialement et politiquement aux côtés des travailleurs pour que l'enseignement laïc puisse remplir son éminente fonction éducatrice. Dans cet esprit, chacun de nos adhérents agira conformément à ses préférences idéologiques, philosophiques et politiques pour que les exigences de l'éducation s'intègrent dans le vaste effort des hommes à la recherche du bonheur, de la culture et de la Paix.

4) L'école de demain sera l'école du travail.

Le travail créateur, librement choisi et pris en charge par le groupe est le grand principe, le fondement même de l'éducation populaire. De lui découleront toutes les acquisitions et par lui s'affirmeront toutes les potentialités de l'enfant. Par le travail et la responsabilité, l'école ainsi régénérée sera parfaitement intégrée au milieu social et culturel dont elle est aujourd'hui arbitrairement détachée.



5) L'école sera centrée sur l'enfant ; c'est l'enfant qui, avec notre aide, construit lui-même sa personnalité.

Il est difficile de connaître l'enfant, sa nature psychologique, ses tendances, ses élans pour fonder sur cette connaissance notre comportement éducatif ; toutefois la pédagogie Freinet, axée sur la libre expression par les méthodes naturelles, en préparant un milieu aidant, un matériel et des techniques qui permettent une éducation naturelle, vivante et culturelle, opère un véritable redressement psychologique et pédagogique.

L'ESPRIT DE L'ÉCOLE MODERNE

Pour se lancer dans une transformation profonde de sa classe il est indispensable d'acquérir un nouveau comportement pédagogique vis-à-vis de l'enfant, cesser de le considérer comme un être faible et « mineur », incapable de se débrouiller sans directives précises et autoritaires. Or, les enfants handicapés, du fait de leurs déficiences tendent à confirmer le maître dans sa « directivité ». Cependant, rien n'est possible si l'on n'abandonne pas ce rôle de « maître » omnipotent qui commande souverainement et qui dirige en fonction de son optique personnelle.

Les enfants, même débiles, ont droit à la parole et ils ne doivent être :

— ni écrasés : c'est le propre de la pédagogie autoritaire ; le maître commande, les enfants obéissent, c'est trop souvent la loi de l'école ;

— ni mystifiés : c'est la référence constante aux impératifs de la morale, entité abstraite que le milieu environnant de l'enfant dément quotidiennement ;

— ni téléguidés : c'est le chantage affectif du maître qui exige l'ordre et le travail pour « qu'on lui fasse plaisir » ;

— ni surprotégés : c'est l'impossibilité pour l'enfant de s'affirmer, ligoté qu'il est par une affection paralysante, lui refusant toute initiative et tout tâtonnement personnel.

Ces quatre comportements du magister existent et ils sont tous les quatre, à des degrés divers, faux et injustes. La pédagogie « spéciale » s'inspire souvent du troisième, pour rendre le climat autoritaire non contraignant.

Une nouvelle définition du rapport maître-élèves doit être trouvée qui permette à chacun des relations plus naturelles et plus humaines.

L'esprit éducatif doit être fondé sur le respect de l'enfant, sur l'exaltation permanente de ses puissances créatrices, sur la remise en cause des jugements portés à son égard, sur l'organisation progressive de sa liberté et de son autonomie dans l'auto-discipline, sur l'apprentissage de la coopération et de l'entraide dans le travail. Cela ne signifie pas l'absence de discipline et d'obligations, mais celles-ci doivent être instituées dans un climat de libre critique et de mutuel contrôle, et impulsées par le dynamisme de l'exemple permanent de l'adulte éducateur. Les enfants s'éduquent et se disciplinent au contact des adultes valables.

Pour définir cet esprit, assise indispensable d'une véritable modernisation pédagogique des classes d'enfants inadaptés, nous ne pouvons mieux faire que de citer un texte d'une de nos camarades exerçant dans une école maternelle, extrait de la BEM n° 27-28 : « Les techniques Freinet à l'école maternelle. »

« Ce qu'il ne faut surtout pas, c'est se laisser leurrer par un aspect extérieur ou superficiel de modernisation. Ce n'est pas parce que telle école maternelle bénéficie de locaux modernes avec installations modernes, salles d'eau, de repos, d'accueil, belles salles de classe, jardins... le tout bien équipé d'un mobilier et matériel moderne, que nous dirons que cette

école est une « école moderne » au sens où nous l'entendons ici. Ce n'est pas parce que telle maîtresse fait faire à ses élèves de la peinture sur chevalets avec peintures en poudres et bons pinceaux, que telle autre réalise des objets de vannerie ou même de très belles céramiques, que telle autre, enfin, pratique l'imprimerie, que nous affirmerons, sans avoir pénétré l'atmosphère de leur classe, que ces collègues pratiquent des méthodes modernes.

Car il faut bien préciser que, ce qui risque de faire illusion et de prêter à fausse interprétation à l'école maternelle, c'est l'usage qui y est largement répandu de matériel sensoriel et éducatif et la pratique fréquente, c'est vrai, de certaines techniques modernes.

Mais nous affirmerons que le matériel sensoriel et éducatif d'une part, si moderne et si riche soit-il, la pratique de certaines techniques modernes d'autre part, si spectaculaires qu'en soient les résultats, ne suffisent pas à « moderniser » une classe dans le sens où nous l'entendons ici et que nous allons préciser.

Tout réside dans l'esprit des méthodes employées et dans l'atmosphère qui en résulte dans la classe.

Celle-ci sera « école moderne »

— si elle a su laisser pénétrer avec les enfants la vie entre ses murs, en laissant portes et fenêtres grandes ouvertes sur elle ;

— si elle a su éviter que se creuse chaque jour un peu plus le fossé qui sépare l'école de la maison ;

— si elle a supprimé dans toute la mesure du possible l'artificiel et la contrainte ;

— si elle a su créer un climat de confiance mutuelle qui permette à l'enfant de s'épanouir, de s'initier à la vie en société, de partir à la découverte, d'aller chaque jour vers une prise de conscience plus nette de ses possibilités et de ses responsabilités.

Passons maintenant des idées générales aux exemples concrets. Imaginons un lundi matin d'octobre.

La maîtresse est allée se promener, la veille, à la campagne. Elle a décidé, étant donné la saison, de choisir comme centre d'intérêt les feuillages d'automne. Elle en a fait ample moisson et la présente aux enfants. Dans la journée, dans la semaine, on observera, on fera des exercices de langage sur les feuilles, les feuillages, l'automne. On dessinera, on peindra des feuilles, on s'essaiera à de grandes touches de couleur sur des feuilles grand format. Un élève qui sera allé, lui aussi, à la campagne, réussira sans doute une belle peinture, d'autres exécuteront et décoreront de beaux objets avec des feuilles d'automne. Bref, on aura très probablement des réussites et l'intérêt sera éveillé pour quelques enfants.

Mais peut-on dire que l'esprit de cette pédagogie soit vraiment moderne, malgré une modernisation apparente des techniques ?

Je ne le pense pas, parce qu'il y a au départ un centre d'intérêt, *un thème de vie choisi et imposé par l'adulte et non par les enfants*. Cela permet certes une préparation suivie de la part de la maîtresse qui ne risquera pas les imprévus, mais l'intérêt des enfants n'est pas spontané. Il a été imposé, dirigé, et il faut à la maîtresse beaucoup de virtuosité pour le main-

tenir parce que le fait d'être imposé a creusé le fossé entre la vie à l'école et à l'extérieur et que l'enfant se sent immédiatement tenté de revenir à ses intérêts propres. Par contre, si dès le début de l'année scolaire, on s'est appliqué à *écouter les enfants raconter ce qu'ils ont vu, fait, ou ressenti*, soit à la maîtresse, soit à un groupe de camarades, soit à toute la classe, si on s'est intéressé à leurs apports de l'extérieur (mêmes insignifiants) à l'école, on pourra bien vite travailler ensemble à un complexe d'intérêt qui ne sera plus celui de la maîtresse mais celui de toute la classe, choisi, adopté par l'ensemble des élèves. Cet automne, une enfant est allée à la Sainte Beume. On a, depuis un mois bientôt, l'habitude d'apporter à l'école toutes ses petites trouvailles qui sont accueillies avec enthousiasme par la maîtresse d'abord et par tous maintenant. Mireille a donc rapporté du beau feuillage d'automne. On l'a accueilli avec joie parce que c'était beau, coloré, parce que Mireille a raconté où et comment elle l'avait cueilli ; ses yeux brillent encore de plaisir et sa voix est animée, et ce récit en a évoqué d'autres chez d'autres enfants qui s'animèrent à leur tour : *langage, élocution, vocabulaire*, et l'on a voulu tous voir de près la cueillette, toucher les feuilles, les sentir, les mesurer : *observation*. On a voulu communiquer sa joie aux correspondantes : *textes, imprimerie, lecture, illustration* ; on a compté les feuilles, on les a réparties, on a préparé les épreuves d'imprimerie et de dessin au limographe : *calcul* ; enfin on a dessiné et peint, les uns le feuillage, les autres une feuille seulement, et plus tard, tel ou tel motif d'un de

ces dessins réapparaîtra dans la décoration de tel ou tel objet destiné à la fête des mamans, par exemple.

Et alors que l'intérêt, tout neuf encore pour l'actrice principale, commençait à faiblir pour les autres, voilà que de nouveaux apports sont venus solliciter à nouveau toute notre attention, tout notre enthousiasme : branche d'olivier avec des olives vertes et noires, colis de noix de l'école correspondante, puis de châtaignes et de nêfles, escargots ramassés par la maîtresse...

Car la maîtresse, au même titre que les enfants, peut aussi apporter ses trésors, mais sans avoir pour cela priorité (au contraire, dirais-je, elle doit savoir s'effacer souvent).

C'est un véritable esprit d'équipe, un esprit de coopération entre élèves et maîtresse qui doit être à la base des activités de la classe.

Je crois que c'est là vraiment l'esprit de la pédagogie de l'Ecole Moderne, la modernisation du matériel et des techniques n'étant qu'un moyen, jamais une fin. »

Ce qu'Hélène Bernard, institutrice à Marseille, dit de ses activités à l'école maternelle, est tout aussi valable pour les enfants des classes de perfectionnement :

« Coopérer avec l'enfant, et respecter sa liberté d'expression et d'initiative, reste essentiel pour qui veut le libérer de ses complexes d'échec et l'épanouir. »

G. GAUDIN

LE BESOIN DE S'EXPRIMER, DE COMMUNIQUER, EST NATUREL A L'ENFANT



DONNONS DU TIRAGE !

« Une vieille ménagère vous dira :

— Si votre fourneau ne tire pas, inutile d'insister ; vous vous enfumerez, vous vous essoufflerez et vous ne parviendrez pas à faire bouillir votre marmite.

Ramenez la cheminée, dégagez la grille, ouvrez le tirage et vous verrez !

Ainsi pour vos enfants...

Peu importe l'éminence des matériaux que vous placez au seuil de leur entendement, votre savante ingéniosité à déposer brindilles et charbons, votre obstination à secouer l'apathie d'une âme inerte, votre essoufflement à essayer de faire progresser cette flamme qui s'obstine à s'étouffer.

Donnez du tirage !

Découvrez et utilisez l'appel souverain des besoins vitaux, individuels et sociaux...

Alors il vous suffira de présenter une toute petite flamme que la vie viendra nourrir et amplifier jusqu'à embraser l'individu tout entier ».

C. FREINET
Dits de Mathieu

— l'enfant, suivant son âge raconte, invente, questionne, dessine et écrit.

— l'adulte accueille et encourage ce jaillissement, révélation de la personnalité.

— cette expression libre ne peut être imposée par un horaire ou un programme.

CETTE EXPRESSION LIBRE...

— est un point de départ, un centre qui permet à l'adulte de bâtir sur le réel son action éducative.

— c'est un aboutissement qui permet à l'enfant d'acquérir un langage efficace, de maîtriser le monde qui l'entoure.

— crée un courant que le maître rend puissant, productif, en fournissant les outils, les techniques et le milieu nécessaires.

L'ECOLE MODERNE FAIT LA PREUVE...

que l'expression enfantine a une valeur humaine, originale, dynamique, qui peut servir de base à l'éducation.

EXPRESSION ORALE

LE LANGAGE ORAL

Chaque enfant se raconte en exprimant et en communiquant à son entourage ses observations, ses joies, ses peines, toutes ses émotions. C'est de ces simples histoires que part — au niveau de la classe d'attente et d'initiation — la méthode naturelle d'apprentissage de la langue écrite.

L'enfant illustre et copie ces histoires, il les compose et les imprime et par tâtonnement, il découvre progressivement :

- la structure de la phrase
- la structure du mot
- le jeu d'association des syllabes et des mots.

Il est alors capable d'utiliser ces éléments pour composer d'autres mots et d'autres histoires.

Vous pouvez lire :

BEM 7 : la Lecture par l'imprimerie à l'école

BEM 8-9 : Méthode naturelle de lecture

Document 11 de la commission Perf. : La lecture.

LA LIBRE DISCUSSION

L'éducateur doit savoir écouter les élèves, accepter tous les sujets et ne refuser aucune discussion (à propos d'un sujet d'actualité, à propos de l'organisation du travail et de la vie de la classe).

Au niveau de ces dialogues, le maître habitue les enfants à exprimer leurs pensées. Loin de s'effacer, il donne son avis, en tant que membre à part entière de la communauté de travail.

Il veille à ce que chacun donne son opinion, il stimule les participations ; il évite que les discussions aboutissent à des situations d'échec, causes de désordre et d'agressivité.

Il aide, en reflétant en termes plus élaborés les idées de chacun.

L'EXPOSE

A propos d'un intérêt soulevé par la vie de l'enfant dans la classe ou à l'extérieur, d'un événement d'actualité, de sujets abordés par les correspondants,

— un enfant peut faire un exposé oral de quelques minutes devant ses camarades en utilisant quelques documents personnels (glanes, cartes postales...)

— à un degré plus élevé, un ou plusieurs enfants peuvent désirer entreprendre un travail de recherche préalable, d'enquête. Ils utilisent documents (BT, fichier scolaire, film, photos) et sources d'information (radio, télé). Ils présentent le résultat de leur travail devant leurs camarades et font appel à leur participation.

Vous pouvez lire :

Dossier 21 : L'emploi des moyens audiovisuels

Dossier 30-31 : Cinéma et télévision

Dossier 45 : Conférences d'élèves

OUVRIR LA CLASSE SUR LE MONDE

« *Et les murs de la classe s'écroulent tranquillement* » (J. Prévert).

L'ÉCOLE MODERNE

— a donné la parole à l'enfant
— a mis à sa disposition un outil de diffusion : le journal scolaire.

Elle organise :

— des échanges de textes imprimés par le journal scolaire,
— des échanges de lettres et de do-

cuments par la correspondance,

— des voyages échanges,

qui incitent l'enfant à étudier son milieu de vie et à s'intéresser à d'autres milieux.

Ces activités nécessitent :

— des enquêtes sur le milieu local,

— une documentation à la portée des enfants,

— un matériel solide et simple permettant l'expérimentation individuelle.



EXPRESSION ÉCRITE

LE TEXTE LIBRE

C'est la plus connue des techniques de l'école moderne ; elle est aujourd'hui officiellement admise. Elle est d'ailleurs exclusivement un travail ou individuel, ou d'équipe, à l'exclusion de toute leçon.

Elle est apparemment la plus simple. Elle est pourtant malheureusement déformée et compliquée lorsqu'elle est introduite dans les classes comme forme spéciale de devoir et de leçon et risque de perdre, de ce fait, la plupart de ses vertus.

Nombreux sont aujourd'hui les éducateurs qui vous diront, entendus : « Je fais texte libre » ; et c'est évidemment une première conquête, qui sera bénéfique à condition qu'elle soit la première marche des progrès qui vont suivre. Car il y a dans la généralisation de cette pratique plusieurs étapes déjà bien marquées, ce qui ne veut pas

dire que vous devrez y sacrifier, pour l'ordre et la forme.

a) Il y a les éducateurs qui, se dégageant timidement de la scolastique, disent simplement à leurs élèves : « Tel jour, tel heure, rédaction sur un sujet libre au choix ». Mais on constate mélancoliquement que les enfants n'ont pas d'idées ; c'est trop ou trop peu.

b) Il y a surtout la masse des éducateurs qui font effectivement texte libre, mais un texte libre paradoxalement encore enchaîné à la scolastique. Les enfants écrivent vraiment quand ils veulent ; au jour prévu, souvent le samedi, en fin de semaine, on lit tous les textes et on vote pour choisir celui qui sera « exploité ». Car, dans ce cas, l'instituteur, mal convaincu encore des vertus du texte libre, l'introduit dans sa classe pour remplacer le texte d'auteur du manuel

scolaire. C'est certainement un progrès scolaire, mais le texte libre s'en trouve dénaturé, scolarisé, cristallisé. Il donnera seulement 10% de ce que nous en attendons.

En effet,

— la mise au point en est conçue alors comme un véritable exercice de rédaction et de construction de phrases,

— sur la base du texte choisi, on fait ensuite un jour du vocabulaire plus ou moins classique, un autre jour de la grammaire avec exercices correspondants, le troisième jour étant consacré à l'étude de textes d'auteurs s'y rapportant ; et comme il n'y a lecture, choix et mise au point qu'une ou deux fois par semaine, il apparaît comme scolairement nécessaire que tous les textes libres, conçus dans leur fonction « devoir », aient tous la correction du maître (comme tout devoir de rédaction) ce qui entraîne pour le maître un très gros travail qui, tel quel, ne peut pas accroître son rendement déjà insuffisant.

Cet emploi spécifiquement scolaire du texte libre n'est pas à rejeter radicalement. Il constitue certainement une amélioration non négligeable des

pratiques traditionnelles d'étude de la langue par les textes d'auteurs et les exercices classiques s'y rapportant. Le texte libre ainsi compris, et qui peut très bien s'imbriquer dans l'emploi du temps de toutes les classes, peut être considéré comme un point de départ valable à condition que vous puissiez vous en évader ensuite par des techniques qui lui donneront vie.

c) Pour cela, il vous faut mieux motiver le texte libre : par la réalisation de cahiers spéciaux sur lesquels vous inscrivez, en les illustrant, les beaux textes obtenus ; par la réalisation d'albums illustrés sur les thèmes les plus divers. Par la correspondance interscolaire avec échange de textes libres, de lettres et d'albums.

d) La polygraphie des textes devient alors une nécessité ; vous la ferez par l'imprimerie, par les limographes scolaires.

C. FREINET

Dossier pédagogique n° 19

Pour une large information sur la pratique du texte libre, vous pouvez lire :

BEM 3 : Le texte libre

BEM 39 : L'expression libre en Perf. La liberté d'expression en CDP (Bulletin n° 28).

LA CORRESPONDANCE INTERSCOLAIRE

Elle est une puissante motivation du travail scolaire et un épanouissement de l'affectivité de l'enfant, souvent soumise à dure épreuve.

Après accord des deux classes correspondantes, selon diverses modalités

possibles, le rythme s'établit pour l'envoi :

des lettres individuelles, des textes, des lettres collectives, d'albums individuels ou collectifs, de bandes magnétiques, de colis d'objets fabri-

qués, de dessins, de produits régionaux, de collections...

Le voyage échange, en fin d'année, peut être le couronnement de la correspondance, mais des rencontres fréquentes sont possibles entre correspondants rapprochés.

Un correspondant lointain retire l'avantage de ces rencontres, mais peut apporter un dépaysement enrichissant. Vous pouvez obtenir un correspon-

dant en vous adressant à l'ICEM, mais vous pouvez aussi pratiquer la correspondance avec un camarade que vous avez connu au cours de votre stage ou chez qui vous êtes allé.

Vous pouvez lire :

Correspondances interscolaires en CDP (Bulletin n° 17)

BEM n° 50-53 : Les correspondances scolaires.



LE JOURNAL SCOLAIRE

Le journal scolaire, par la motivation qu'il crée, par l'élargissement du public, par les échanges qu'il institue, est le complément indispensable du texte libre.

COMMENT REALISER UN JOURNAL SCOLAIRE ?

a) *Le journal manuscrit*

Même dans les classes qui ne possèdent aucun moyen de polygraphie, vous pouvez réaliser déjà un embryon de journal qui sera le premier pas sur la voie nouvelle. Lorsque le texte est mis au point, les enfants le copient sur une feuille, retrouvant l'art des copistes avec ses enluminures et ses illustrations.

Les textes regroupés constitueront un journal-album très riche qui servira d'échange pour les correspondants et pourra circuler dans le village, le quartier.

b) *premier perfectionnement technique : la linogravure, le pochoir*

Sur linoléum ou gerflex, également

avec des pochoirs, vous pourrez réaliser de riches illustrations.

c) *le journal photocopié*

Les appareils à alcool malgré l'insuffisance de leur netteté, notamment au-delà de trente exemplaires, peuvent être utilisés, faute de mieux.

d) *le journal limographié*

Le limographe est un appareil très simple qui utilise des stencils et de l'encre grasse (comme la Ronéo et la Gestetner). Il a l'avantage d'une grande netteté d'impression et permet des tirages élevés. Cet appareil peut être fabriqué par tout bricoleur, il est l'outil indispensable de toute classe moderne.

e) *le journal imprimé*

Sans évoquer longuement le rôle éducatif de la composition à l'imprimerie, notamment en classe d'initiation (apprentissage de la lecture), disons que la typographie donne au texte une majesté que ne pourra jamais atteindre un autre procédé de reproduction.

LE CONTENU DU JOURNAL SCOLAIRE

Il serait ridicule et peu éducatif de singer la presse commerciale, nous avons mieux à faire. Le journal scolaire contient d'abord et avant tout les meilleurs textes libres choisis par la classe : récits, contes, poèmes, reportages, enquêtes. On peut y inclure des recherches originales en mathématique, sciences, histoire, relevés météo, etc. Certains y ajoutent quelques charades, devinettes, petits jeux. Ne pas oublier que pour intéresser le lecteur, le journal scolaire doit être varié, bien présenté, richement illustré.

FORME ET PRESENTATION

Habitué à de multiples recherches graphiques, nous sommes devenus exigeants sur la présentation d'un imprimé. Cette recherche de perfection sera un facteur éducatif important.

a) un texte sans coquille

La correction orthographique doit aboutir à la correction typographique dans les plus petits détails (accents, ponctuation). Aucun tirage ne doit commencer avant que l'adulte n'ait donné le « Bon à tirer ».

b) un texte bien mis en page

Aérez le texte, laissez de belles marges. Attention, vos recherches de mise en page (titres, etc.) ne doivent jamais sacrifier la lisibilité du texte qui reste la qualité première. Veillez à « justifier », c'est-à-dire à donner aux lignes la même longueur.

c) des feuilles bien imprimées

Veillez à l'encrage modéré, à la pression régulière, à la qualité du papier. N'hésitez pas à mettre au rebut toute feuille qui ne sera pas impeccable, les enfants prendront des habitudes

d'exigence et deviendront soigneux.

d) des illustrations soignées et agréables

CE QUE PEUT CONTENIR UN JOURNAL SCOLAIRE

Votre journal vous paraît pauvre ? Voici quelques idées pour l'enrichir ; faites y figurer :

— les textes libres élus et jugés dignes du journal, bien sûr,

— des illustrations réalisées de diverses façons :

limographe, linogravure, contreplaqué, patatogravure, texticroche, monotypes, gravure sur zinc, feutres...

— les pages météo : observation du temps ; graphiques de températures,

— des pages « nouvelles de la classe » ou « notre vie »,

— les comptes de la coopérative,

— les critiques des journaux reçus des correspondants,

— des comptes rendus d'enquêtes, ou des exposés particulièrement intéressants,

— des documents d'histoire ou de géographie locale qui peuvent intéresser les correspondants,

— une page d'actualité : la vie entre dans la classe,

— une page de jeux.

Vous pouvez lire :

Le journal scolaire (C. Freinet)

Le journal scolaire en CDP (Bulletin n° 23)

LA DECLARATION OFFICIELLE DU JOURNAL SCOLAIRE

En France, aucun imprimé ne peut être diffusé sans autorisation spéciale. Il est donc obligatoire de déclarer officiellement votre journal scolaire.

Il suffit pour cela, de faire, sur papier

timbré, au Procureur de la République (1), la demande prescrite par l'article 7 de la loi :

« Avant la publication de tout écrit périodique, il sera fait, au Parquet du Procureur de la République, une déclaration concernant :

1^o. Le titre du journal et son mode de parution (mensuel, bimensuel, etc.)

2^o. Les nom, prénom, date, lieu de naissance, demeure du gérant (qui doit être majeur).

3^o. L'imprimerie où il doit être imprimé — (pour notre cas, indiquer : « Imprimerie spéciale de l'École à... »

Toute mutation dans les conditions ci-dessus sera signalée dans les jours qui suivront. Les déclarations seront faites par écrit et signées du gérant. Il est délivré un récépissé de dépôt.

La loi exige le dépôt en quatre exemplaires à la Mairie ou au Parquet du Procureur de la République, de chaque numéro du journal. Pour nos écoles rurales, le dépôt pourrait se faire à la Mairie. En général, et par dérogation à la loi, peu d'écoles font ce dépôt. Il faut faire le service à l'Inspection Primaire chargée de la surveillance et dire au besoin à la police qu'on a fait le dépôt à l'I.P. Jusqu'à ce jour, il n'y a eu aucun ennui.

LA CIRCULATION EN PERIODIQUE

La déclaration du journal au Procureur de la République n'est qu'une formalité légale obligatoire, pour la surveillance de la publication. Elle ne donne aucun droit pour la circulation en périodique. Pour avoir cette autorisation, il faut faire une demande qui est subordonnée à l'autorisation préalable de la Commission paritaire

(1) de votre arrondissement.

des Publications et Agences de Presse.

A la suite de la grande campagne qui a été menée nationalement pendant plusieurs années, une loi spéciale a été votée autorisant les journaux scolaires imprimés selon la technique Freinet, à circuler en périodiques.

C'est l'ICEM qui a la charge de regrouper les demandes et qui fait attribuer un numéro d'inscription à la commission paritaire.

Si vous désirez obtenir le droit pour votre journal de circuler en périodique, retournez à l'ICEM (journaux scolaires) BP 251 - Cannes 06 le questionnaire B dûment rempli, avec une enveloppe timbrée à votre adresse et 4 timbres à 40 c. (2)

Vous recevrez alors un numéro que vous devrez mentionner sur la couverture du journal (et en principe sur la bande d'envoi) n^o..... P Sc. Si vous êtes membre du groupe départemental de l'École Moderne vous pourrez faire précéder ce numéro de la mention « Pédagogie Freinet ».

En attendant de recevoir ce numéro, votre journal doit circuler comme pli non urgent (— de 50 g : 30 c en 1969).

Pour bénéficier du tarif « Périodique », dès que vous aurez le numéro d'inscription, vous adresserez une demande à votre bureau de poste ou à la Direction des PTT de votre département (renseignez-vous auprès du Receveur de votre localité) et vous pourrez faire vos envois au tarif « Périodique » (7 c en 1969) dès réception de l'autorisation des PTT.

Attention, *il est interdit de fixer la bande adresse au journal* elle doit

(2) demander ce questionnaire au délégué départemental, École Moderne.

coulisser librement et permettre tout contrôle. Si le journal circule dans une enveloppe, celle-ci ne peut être close.

La loi autorisant dans son article 4 la circulation des journaux scolaires comme périodiques porte le n° 50-60 du 3 février 1953 (J.O. du 4.2.53 pages 1061 et 2).

Si vous êtes mutés, le journal peut changer de gérant, si votre successeur en continue l'édition. Signaler le changement en gardant le numéro de PSc. Si vous éditez ailleurs, un journal portant un titre nouveau, celui-ci doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

MENTIONS OBLIGATOIRES A PORTER SUR VOTRE JOURNAL

Couverture :

Titre déclaré
périodicité

n° et date de parution

adresse de l'école (y ajouter le niveau de la classe)

n° P Sc.

*Dernière page de couverture
(en principe)*

Nom du gérant.

ENVOIS SYSTEMATIQUES

En plus de l'envoi à vos correspondants n'oubliez pas d'envoyer régulièrement votre journal :

- à l'ICEM (journaux scolaires) -
BP 251 - Cannes 06

- à votre inspecteur (c'est indispensable)

- au délégué départemental du groupe d'Ecole Moderne

- au responsable des échanges de journaux si vous faites partie d'une équipe.

N'oubliez pas que le groupe départemental de l'ICEM peut vous apporter des informations complémentaires sur tous les problèmes de la réalisation et de l'échange des journaux scolaires comme de toute la pédagogie Freinet.

L'ÉTUDE DU MILIEU

A) *Nos principes et règles de conduite*

1^o. Préambule :

— l'étude du milieu ne constitue pas une discipline à part. Donc, pas de programme rigide, ni d'emploi du temps strict.

— l'étude du milieu ne se conçoit que motivée au départ, dans ses prolongements et son exploitation, par les besoins réels des enfants engagés dans leurs intérêts propres.

— elle ne peut se dérouler que dans une ambiance de liberté, d'initiative, de découverte, de travail heureux.

— elle est un moyen de choix pour réduire l'inadaptation de nos élèves.

2^o. L'attitude du maître :

— le maître est là pour aider, renseigner, guider, plus que pour enseigner. Mais s'il est discret, il est quand même présent, et il doit tenir sa place.

Cela suppose que le maître a cherché à pénétrer lui-même le milieu qui l'environne et qu'il s'est documenté à la source.

3^o. Les modalités :

— l'étude du milieu doit être à la mesure des enfants et du maître. La « quête » de chacun, à son niveau et avec ses insuffisances est préférable à un encyclopédisme savant qui rebutera très vite l'enfant.

— elle doit jaillir au centre même des manifestations des intérêts profonds des enfants (moments d'expression libre, préparation d'une sortie, actualités, apports des enfants de l'extérieur, correspondance).

— les moyens à mettre en œuvre pour cette étude du milieu peuvent

être empruntés :

soit aux techniques, déjà expérimentées par la pédagogie de l'école primaire : observation courte ou prolongée, classe exploration, monographie, enquête,

soit à des techniques nouvelles en cours d'expérimentation : bandes enseignantes (programmation), reportage au magnétophone.

— les réalisations matérialisant cette étude du milieu peuvent être variées : pages de compte rendu de journal scolaire, album documentaire, collections, maquettes, montages sonores.

B) *Quelques exemples d'étude du milieu en CDP :*

Mois, saisons, années, l'observation du temps.

Visite de vestiges du passé.

Les hommes au travail (le boulanger, une ferme), une classe de « nature » donnant naissance à deux albums : la ferme chalet, le village.

C) *Conclusion :*

1^o. Nous constatons que l'étude du milieu fait constamment appel aux techniques scolaires, qu'elle peut les motiver fortement aux yeux des enfants. Elle semble constituer le seul point de départ plausible des activités d'ordre historique et géographique. Elle se lie très aisément à la vie pratique. Elle se prête à des exploitations variées, s'appuyant sur une documentation adaptée aux enfants et faisant appel à leur participation. Cependant il ne serait ni possible ni souhaitable d'y rattacher systématiquement les apprentissages de base. Il ne faut pas vouloir constituer l'étude du milieu en scolastique.

2°. Ainsi ouverte sur la vie et sur le monde extérieur la classe peut travailler « par et pour la vie » :

— par une activité plus pleine, l'enfant découvre le réel physique et humain dans son authenticité (épanouissement de ses aptitudes sensori-motrices, de sa vitalité générale, de son « bon sens » et de son jugement.

— il apprend à se renseigner, à s'informer, à exercer son esprit critique, à prendre des initiatives, à assumer des responsabilités.

— il se familiarise avec le monde du travail dans lequel il aura à s'intégrer.

3°. Dans un milieu dont il a meilleure connaissance, dans lequel il s'affirme davantage par des réalisations démonstratives, il accroît ses chances d'adaptation.

(Bulletin n° 19)

Vous pouvez lire :

BEM 10 : Milieu local et géographie vivante

BEM 11-12 : L'enseignement des sciences

Dossier 38 : Méthode naturelle d'observation

L'HISTOIRE DU CHEVAL QUI N'A PAS SOIF

« Mais, par exemple, c'est le cheval qui commanderait, maintenant ? Comment, il se refuse à aller du côté de l'abreuvoir et n'a d'yeux et de désirs que pour le champ de luzerne proche ! Depuis quand les bêtes commandent-elles ?

— Tu viendras boire, te dis-je ! et le campagnard novice tire sur la bride, puis va par derrière et tape à bras raccourcis. Enfin ! la bête avance... elle est au bord de l'abreuvoir.

— Il a peur, peut-être ? Si je le caressais ! Tu vois comme l'eau est claire ! Tiens, mouille-toi les naseaux... Comment, tu ne bois pas ? Tiens ! Et l'homme enfonce brusquement les naseaux du cheval dans l'eau de l'abreuvoir.

— Tu vas boire cette fois !

La bête renifle et souffle, mais ne boit pas.

Le paysan survient :

— Tu n'as pas compris que le cheval n'a pas soif en cette heure matinale, mais qu'il a besoin de bonne luzerne fraîche. Laisse-le manger son saoul de luzerne ; après il aura soif, et tu le verras galoper vers l'abreuvoir ! »

C. FREINET
Les dits de Mathieu

FORMATION MATHÉMATIQUE

LIER LE CALCUL ET LA VIE

C'est à partir de l'activité découlant de la vie de la classe que se fait, dans nos classes, la base du travail mathématique. Sans contrainte, mais parce qu'ils en ressentent le besoin, nos enfants affrontent les problèmes vrais qui se posent dans une classe coopérative, dans un milieu éducatif riche.

1^o. *Les situations de calcul et leur exploitation*

La coopérative financière : opérations fréquentes d'achats variés de choses nécessaires à la classe et de ventes (journaux, calendriers, travaux scolaires). D'où nécessité de tenir une comptabilité, quelquefois même un budget.

La correspondance scolaire et les échanges : pesée des lettres, des colis ; tarifs d'affranchissement en liaison avec le poids. Rencontre des correspondants, tout cela pose des problèmes de frais à engager, de visites, de voyages... Peut-on faire ceci ? En avons-nous les moyens ?

La pratique quotidienne des travaux manuels permet de calculer, de mesurer, d'évaluer ; l'enseignement ménager (cuisine, couture) pose des problèmes nombreux (prix de revient, coût des matières premières, quantités). Problèmes de chronologie : utilisation des performances sportives, records, courses, vitesses, moyennes...

Les enquêtes : visites d'usines, observation de chantiers, des ports, des quais de fleuves où des multitudes d'observations chiffrées peuvent être

relevées et ensuite commentées en classe.

Les histoires chiffrées apportées par les enfants et communiquées à la classe comme les textes libres.

2^o. *Les ateliers de calcul*

Ils sont essentiels en CDP. L'enfant débile, plus que tout autre a besoin de manipuler, d'agir.

Plusieurs ateliers sont nécessaires : il semble que le magasin des achats, permettant de manipuler la monnaie, l'atelier des pesées, des longueurs, des capacités, de l'heure... constituent un minimum.

L'organisation de ces ateliers est exposée en détail dans le bulletin n^o 10-14 ainsi que dans la BEM 13-14 intitulée le Calcul vivant. Pour que les enfants puissent travailler avec profit aux ateliers de calcul, il faut qu'ils sachent ce qu'ils doivent y faire ; d'où nécessité de préparer pour ces ateliers des fiches guides très détaillées conçues selon une certaine progressivité ou, ce qui plaît davantage à l'enfant, des bandes enseignantes (voir la série Atelier de Calcul).

Le travail aux ateliers de calcul peut être fait individuellement ou par groupes. Il peut nécessiter des déplacements hors de la salle de classe, quelquefois même des travaux à la maison.

Il est vivant, actif, il déconditionne l'enfant de ses situations habituelles d'échec en calcul ; il le valorise.

La motivation, qui ne peut être apportée par un « matériel » de mathématique, nous paraît indispensable à toute activité intellectuelle, aussi bien

ici qu'en lecture ou en français.

Au niveau de la classe d'attente et d'initiation, on n'exclura ni l'atelier de calcul ni le calcul vivant sous sa forme actuelle d'appréhension de la quantité et du nombre.

Lorsque vos enfants, après avoir été sensibilisés au cours de travail vivant collectif, ressentiront le besoin de certaines acquisitions, vous pourrez leur offrir :

- soit des cahiers autocorrectifs
 - soit des fiches de fichiers autocorrectifs
 - soit encore les bandes autocorrectives de calcul et les bandes atelier de calcul,
- chacun avançant alors à son pas, avec votre aide.

Vous pouvez lire :

BEM 13-14 : L'enseignement du calcul

Bulletin 10-14 Perf. ICEM : Calcul et ateliers de calcul.

Mais, dès le niveau de la classe d'attente et d'initiation, on utilisera les formes de représentation préconisées en mathématique moderne ; l'analyse de situations vivantes et motivées provoquera la découverte des notions mathématiques.

Comme dans toutes les activités, le tâtonnement expérimental des enfants est la règle de conduite.

Vous pouvez lire :

Dossier pédagogique 22 : Expériences de raisonnement mathématique à l'école maternelle

Dossiers 28-29 et 41-42-43 : Expériences d'initiation au raisonnement logique.

UTILISATION DES TENDANCES NATURELLES DE L'ENFANT

ACTIVITES PHYSIQUES

L'éducateur doit accorder une grande place aux activités physiques, dynamiques, d'autant plus nécessaires dans notre civilisation de HLM et de télévision que celle-ci tend à maintenir l'enfant le plus souvent passif et coupé de tout contact et référence avec la nature.

Les activités physiques sont des éléments d'équilibre physique, mais aussi psychique ; elles apportent à l'enfant des occasions de réussite et de joie.

Nous considérons comme nécessaires des activités physiques qui compensent — au moins partiellement — l'absence presque totale de l'exercice naturel d'autrefois et nous préconisons une méthode qui consistera à faire participer les enfants au choix des activités, contraire aux formes rigides et stériles du dressage.

Mais il conviendra par ailleurs de prendre garde aux dangers des sports de compétition.

Il n'y a pas pour nous une éducation physique, une éducation intellectuelle, une éducation morale, il y a une éducation totale de l'être.

Vous pouvez lire :

Une étude intitulée « C.R. des journées d'étude concernant l'Education physique et sportive dans les établissements et les classes recevant des enfants et adolescents déficients intellectuels. » Beaumont sur Oise - Juin 1967 (Commandes à adresser à M. Thuriot, CNPS, Beaumont - 95).

ACTIVITES MANUELLES

Avec nos enfants — et c'est d'ailleurs avec tous les enfants qu'il faudrait procéder ainsi — l'éducation doit partir de la base, de l'observation, de l'expérience et du travail à même la vie. C'est sur cette intelligence des doigts, des yeux, de la sensibilité, de l'intuition que vous ferez fond dans vos classes. Bien sûr, il y faut un matériel et des techniques adéquats, d'autres normes d'activité, et nous avons essayé d'y pourvoir.

Et c'est là qu'une grave erreur risque de compromettre vos efforts.

Il ne s'agit pas d'introduire dans vos classes du travail manuel, de faire manœuvrer un rabot ou une scie, de planter des clous ou même de tresser des joncs ou du raphia, pendant que vous pratiqueriez d'autre part la classe soi-disant intellectuelle pour l'acquisition, le rattrapage ou le développement des techniques indispensables.

Le travail manuel à ce degré — et à tous les degrés d'ailleurs — n'a une portée et un sens éducatif que s'il est intégré à l'effort profond d'enrichissement intellectuel, culturel et affectif qui est le but naturel de tout être non déformé ou perversi. Nous avons supprimé dans nos classes, tous les exercices non intégrés à notre pédagogie. Ce n'est pas pour y ré-introduire avec le travail manuel, une autre forme de devoir.

Vous pouvez certes, avec un bon moniteur, réaliser des travaux intéressants en bois, en jonc ou en raphia.

Mais ces réussites, qui ne sont pas pour autant négligeables, ne feront pas, par elles-mêmes, avancer le problème de la recherche d'une nouvelle pédagogie. On peut, dans une école ou dans un internat, faire de très beaux travaux manuels, dignes de figurer dans des expositions, et avoir une classe retardataire, sinon réactionnaire dont il ne faudrait jamais s'accommoder.

C'est à ce titre que nous nous méfions beaucoup de l'expression « méthodes actives » par laquelle on qualifie parfois l'actuel mouvement de modernisation. Le mot de « méthodes actives » est trop chargé de manualisme. On a beau arguer que le travail manuel intéresse les enfants et les désenvoûte quelque peu de la passivité de l'école, cela ne résout nullement le problème pédagogique.

L'ÉCOLE DU TRAVAIL

Nous voulons, nous, une école du travail, tout à la fois physique, physiologique, intellectuelle et sensible, une école du travail, culturelle et éducative où l'activité manuelle, l'observation et l'expérimentation sont strictement liées à notre activité scolaire et intégrées à nos plans de travail.

Le travail qualifié à tort de manuel, disons plutôt le travail d'atelier, est inscrit le lundi dans les plans de travail des enfants.

C'est parce qu'ils sont intégrés dans nos plans de travail que nos travaux d'atelier gardent leurs caractéristiques spéciales non scolastiques ; il ne s'agit pas chez nous d'ateliers où, sous la direction de moniteurs spécialisés, tous les enfants font le même travail, bien

souvent sans motivation, donc d'un intérêt réduit.

Chez nous, comme pour les travaux plus spécifiquement scolaires du plan, le travail se fait individuellement ou par équipes sur des thèmes variés.

Le maître ou le moniteur ne peut certes pas avoir une compétence universelle. Il se peut qu'il ne puisse pas conseiller et guider tout à la fois pour le large éventail des techniques que nous utilisons, mais nous avons mis au point des outils excessivement simples avec lesquels les enfants parviennent, même seuls, à des résultats valables.

Mais nous devons préciser ici que nous sommes contre le bricolage qui est le travail sans outils. Nous ne pensons pas que nous devons dire à nos enfants : voilà des planches et des clous ; construisez et réparez. Nous faisons du vrai travail avec de vrais outils :

— avec notre boîte de travail n° 1 polyvalente, nous montons des filicoupeurs qui permettent des découpages très minutieux, nous faisons des montages électriques utiles,

— nous gâchons du plâtre pour le sculpter ensuite,

— nous faisons des expériences chimiques,

nous utilisons le marteau, les pinces, les étaux, les livres, la colle... nous acquérons ainsi une grande maîtrise pour la manœuvre de ces outils et cet exercice est la base la plus sûre pour l'apprentissage à venir.

(C. FREINET)

Nous ne pensons pas qu'il faille dépasser ce stade dans les classes accueillant les élèves de moins de

14 ans. Pour les classes accueillant des élèves plus âgés, vous pourrez vous référer au document ICEM Perf. n° 24 : « Classes préprofessionnelles ».

Au niveau des pédagogies d'attente et d'initiation, il faudrait que les enfants puissent s'exercer, se familiariser librement avec les matériaux : terre, eau, bois, laine, tissu, ficelle, papier, carton, et les outils : ciseaux à papier, marteau, scie, aiguilles... Le rythme individuel d'évolution sera respecté, mais les maîtres montreront et rappelleront le geste qui convient le mieux à l'outil et au matériau.

LE DESSIN LIBRE

C'est un mode d'expression naturel, auquel tous les enfants sont sensibles et qu'ils emploient d'ailleurs spontanément à condition que l'école ne le leur interdise pas ou n'en fasse pas une leçon morte, avec des règles fixées, une technique qu'il faudrait — croit-on parfois — apprendre préalablement. Auquel cas dessin et peinture cessent d'être expression pour devenir devoir. L'enfant n'agira plus qu'en écolier.

Il faut absolument laisser les enfants dessiner librement, le plus souvent possible, sur des papiers et des formats les plus divers. Qu'ils fassent dans ce domaine aussi leur tâtonnement expérimental ; vous mettrez en valeur les œuvres les plus réussies par insertion dans le Livre de Vie, polygraphie au journal scolaire, affichage en classe, échanges avec les correspondants... (voir à ce sujet les revues Art Enfantin et les livres d'Elise Freinet). Le passage à la peinture libre selon les mêmes principes sera alors très simple : il suffit de vous procurer les belles couleurs dont les enfants useront librement et généreusement ; l'intro-

duction du dessin et de la peinture libres dans votre classe, notamment aux degrés attente et initiation, enchante vos enfants et contribuera à créer un climat nouveau dont vous bénéficierez sans réserve.

(C. FREINET)

Les enfants devront avoir les moyens de s'exprimer graphiquement :

— carnets de dessins libres (cahier de brouillon, liasses de feuilles, blocs sténo...)

— outils et supports facilement accessibles dans des tailles et des qualités diverses : craies ordinaires, craies d'art, craies grasses, crayons de couleurs, fusains, stylobilles (12 couleurs), stylos feutres, pinceaux et brosses de bonne qualité (3 tailles), encres, encres de chine, peintures (en poudre toutes prêtes au délayage), blocs palettes, chevalets, papiers de qualités et de formats divers.

Une place à part sera à réserver au jeu dramatique, aux marionnettes, en respectant dans la confection des poupées une progression analogue à celle déjà évoquée pour d'autres activités.

Enfin pour les activités musicales : chant, danses rythmiques, le choix entre plusieurs activités apparaît actuellement comme la seule possibilité de faire jouer les lois de l'intérêt.

Vous pouvez lire :

L'éducation du travail (C. Freinet)

Les documents 18 et 22 ICEM Perf. : travaux manuels (nombreuses fiches de travaux à réaliser)

Dossier pédagogique 10 : L'éducation musicale

Document ICEM Perf. :

25 : Les marionnettes

27 : Classes d'attente et d'initiation.

ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA CLASSE DE PERFECTIONNEMENT

Il est évident que chacun doit s'adapter à la place disponible dans la classe et aux crédits reçus ; souvent, il faut plusieurs années pour être équipé de manière satisfaisante.

Comme nous, vous serez amené à tâtonner avec les enfants pour trouver le matériel valable, vous serez limité à vos débuts dans votre action par le manque de moyens techniques. Cet état de fait est anormal, d'autant plus

qu'aujourd'hui les instructions officielles préconisent l'utilisation de techniques et d'outils modernes.

Nous devons pouvoir offrir à nos enfants le maximum d'outils et de moyens d'expression et d'acquisitions.

Nous donnons ici le schéma d'une classe Freinet, seulement il appartiendra à chacun de vous d'adapter au mieux et en connaissance de cause.

SCHÉMA D'UNE CLASSE FREINET (par J. BOURDARIAS)

ATELIER :

1. Imprimerie, polycopie
2. Atelier audiovisuel (radio, TV, électro-magnétophone, etc.)
3. Atelier électrique (filicoupeur, boîte de montages, etc.)
4. Atelier d'arts (peinture, céramique, tapisserie, albums...)
5. Atelier de sciences (matériel, aquarium, vivarium, collections...)
6. Atelier menuiserie-serrurerie
Atelier couture-cuisine (pour les filles).

CLASSE :

1. Estrade pour les conférences d'enfants, théâtre libre, réunions de la Coopérative...
2. Tableaux muraux verts à la portée des enfants (de la plus grande surface possible) ; panneaux d'affichage (plans de travail, journal mural)

3. Bureau du maître

4. Tables individuelles avec chaises (permettant un déplacement facile et un regroupement pour les travaux d'équipes)

5. Panneaux d'affichage (documents d'actualité ou reçus des correspondants.)

Etagères si possible pour les maquettes

6. Table des fichiers autocorrectifs

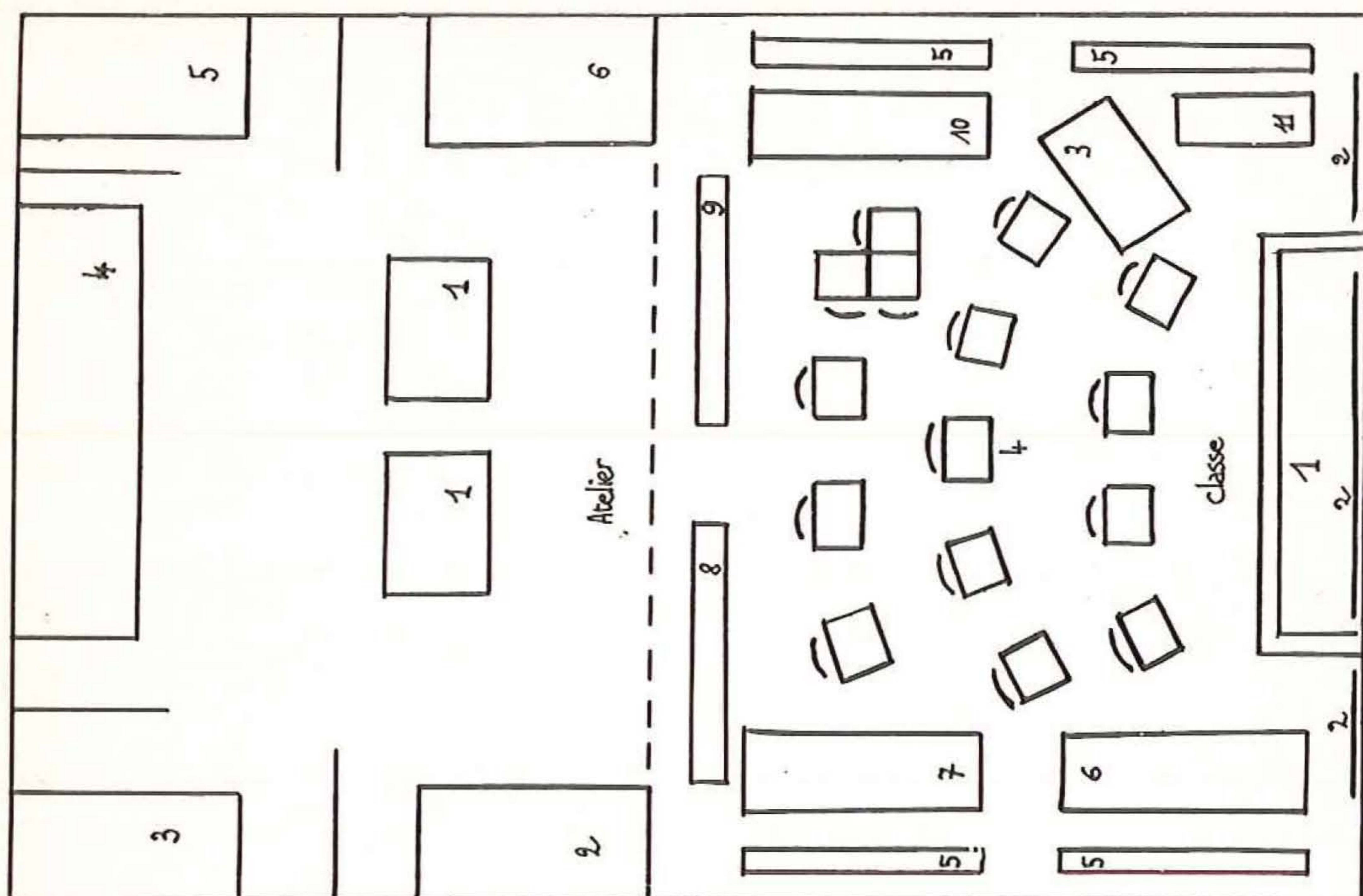
7. Table d'expériences de calcul

8. Table d'exposition des travaux de la classe

9. Table d'exposition des envois des correspondants

10. Fichiers documentaires (BT, BTJ, documents classés)

11. Bibliothèque de Travail et récréative.



Il ne nous paraît pas possible qu'un instituteur débutant puisse introduire d'emblée toutes ces techniques et ces outils dans sa classe.

Nous pensons qu'il est préférable qu'il les propose progressivement aux enfants et que ceux-ci expérimentent ces techniques et ces outils et puissent décider de leur utilisation.

De même, le maître doit faire lui-même son propre tâtonnement pour bien assimiler une activité d'expression libre ou de recherche libre.

Mais il sera nécessaire d'offrir les conditions optimales du milieu matériel afin de créer les conditions permettant l'exercice réel de la liberté et un climat de fraternité dans le travail :

— une bonne organisation de l'espace

— pas de tables ni de chaises alignées face au tableau mais des tables réparties en fonction des usages possibles
 — une répartition des tables en carré facilite les bonnes discussions de groupe et les échanges

— une bonne répartition des ateliers permet le libre déplacement, évite les bousculades et les inutiles disputes
 — un outillage et un matériel riches, variés, faciles à atteindre et à remettre en place (panneaux, silhouettes).

La tâche de l'éducateur sera d'organiser l'installation progressivement, en collaboration avec les enfants.

Petit à petit, le groupe prend en main l'organisation matérielle ; mais celle-ci doit être minutieuse. Toujours l'éducateur veillera à parfaire cette organisation matérielle car c'est d'elle que dépendent les problèmes de discipline.

ORGANISATION DU TRAVAIL

On conçoit que l'organisation complexe d'une classe Freinet ne peut être réglée par le maître seul. Elle suppose de la part de chaque membre du groupe l'esprit de responsabilité, d'initiative et d'entraide. Freinet indique, dès 1932 « qu'il est du devoir de l'instituteur de remettre l'économie et l'activité de la classe entre les mains des enfants, d'orienter ceux-ci vers une collaboration communautaire selon les techniques nouvelles de travail que nous préconisons, première étape vitale de la coopération scolaire qui s'épanouira un jour dans toutes les écoles libérées par la libération du prolétariat ». (*Naissance d'une pédagogie populaire*, tome I, p. 201).

Et en 1939, à l'occasion du congrès de la Ligue pour l'Éducation Nouvelle il écrit à propos de « l'école au service de l'idéal démocratique » : « l'idéologie totalitaire joue sur un complexe d'infériorité de la grande masse qui cherche un maître et un chef. Nous disons, nous : l'enfant — et l'homme — sont capables d'organiser eux-mêmes leur vie et leur travail pour l'avantage maximum de tous ».

La participation des enfants à l'organisation de leur vie et de leur travail est l'élément essentiel de notre pédagogie.

C'est au niveau des conseils de travail (réunion quotidienne, le soir) que les enfants élaboreront progressivement la gestion de la vie scolaire.

Le groupe est amené à définir un cadre de travail et à décider :

- des différentes activités de la classe
- de la forme de ces travaux (individuels, collectifs ou par équipes)
- de la répartition de ces activités, du rythme de travail
- de l'organisation dans le temps.

Pour chaque nouvelle activité, le conseil instituera — par tâtonnement expérimental et discussion — une organisation d'ensemble, une équipe de responsables, des règles qui s'imposeront (même provisoirement) à tous.

Ces structures ne seront pas figées, car la vie de la classe amènera le conseil à les adapter à l'évolution de la vie du groupe.

Le maître, dans une classe Freinet, loin de disparaître et de se taire, vit la vie avec ses enfants. « Chaque membre du groupe doit pouvoir se réaliser et c'est au maître d'ouvrir au maximum de nouvelles pistes, non pour orienter l'enfant, mais pour l'aider à grandir, à monter, selon la loi de la vie » (C. FREINET, *Éducation du travail*).

Vous pouvez lire :

Dossier pédagogique 34-35 : Coopérative scolaire au sein de la pédagogie Freinet

BEM 5 : Éducation morale et civique

Bulletin 9 : La coopérative de travail

Bulletin 27 : Vers l'auto-gestion en CdP.

NE VOUS LACHEZ JAMAIS DES MAINS... ...AVANT DE TOUCHER DES PIEDS !

« Vous n'abandonnez une méthode de travail que lorsque vous aurez trouvé mieux pour vous raccrocher. Vous ferez comme l'excursionniste qui veut avancer et monter, certes, puisque la destinée de l'homme est de toujours partir à la conquête d'un morceau de ciel bleu tentant au-dessus de la ligne des montagnes. Vous suivrez les sentiers battus le plus longtemps possible, tant qu'ils mènent dans la direction désirée ; vous vous arrêterez pour dormir et vous ravitailler dans les refuges accueillants, installés il y a cent ans par les audacieux comme vous qui ouvrirent la voie. Vous partirez ensuite de là bien équipés avec un guide pour affronter la montagne invaincue.

Mais vous irez alors lentement et méthodiquement, ne hasardant un pas que lorsque la place pour poser le pied est déjà taillée dans le roc, ne vous lançant au-dessus d'un névé que s'il reste sur la rive sûre les autres membres de la cordée, prêts à vous retenir et à vous rattraper s'il y a imprudence ou faux pas.

Les audacieux qui ne sont qu'audacieux sont toujours vaincus par la montagne. Pour la vaincre, il faut savoir l'affronter selon les lois de la conquête et de la vie.

Vous ferez de même en pédagogie. Vous avancerez prudemment en utilisant le plus loin possible les vieux chemins sûrs, en vous ressaisissant aux haltes qui jalonnent, tels des calvaires, le rude chemin qui mène vers les cimes. Et vous attaquerez les difficultés sans vous lâcher des mains, solidement lié à la cordée qui vous ramènera s'il le faut sur le terre-plein d'où vous pourrez à nouveau repartir pour l'inéluctable conquête.

C. FREINET
Les dits de Mathieu

COMMENT A LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE VOUS POURREZ FAIRE UN PREMIER PAS VERS L'ÉCOLE MODERNE

Recommander ou acquérir ce matériel et ces outils, c'est évidemment le départ d'une pédagogie qui ne peut réaliser ses objectifs avec de la salive, de la craie et des techniques désuètes.

Si vous ne disposez d'aucun crédit...

— Pratiquez les activités d'expression libre (discussion libre ; dessin libre ; texte libre ; exposé)

— pratiquez la correspondance inter-scolaire qui ne nécessite aucun matériel spécial, ni une longue pratique de la pédagogie Freinet

— constituez avec les enfants une coopérative scolaire

— pratiquez la classe exploration, les activités physiques et sportives

— pour l'édition du journal scolaire, vous pourrez vous-même vous fabriquer un limographe.

Puis, progressivement, quand vous aurez des crédits, vous prévoirez (sans voir ci-dessous un ordre quelconque) :

— de la peinture en poudre CEL

— une panoplie menuiserie, avec pyrograveurs et filicoupeurs pour les différentes activités manuelles

— un matériel de limographe ou d'imprimerie

— du matériel pour les activités physiques.

La coopérative de classe, que les enfants géreront eux-mêmes, permettra, grâce aux ventes d'objets qu'ils pourront réaliser, l'achat de petits matériels : rotin, lino, toile, feutrine...

Ne supprimez pas automatiquement les manuels scolaires, tant que vous ne vous serez pas organisés pour les remplacer par une bibliothèque de travail qui comprendra :

— une partie de la collection BT et BTJ

— d'autres livres, revues, albums documentaires de diverses maisons d'édition.

et par un fichier documentaire que vous constituerez au départ avec des documents empruntés à différentes revues (imprimés ou illustrations) qui peuvent avoir un intérêt scolaire. Mettez-les dans des enveloppes 13,5 × 21 ou 21 × 27, ou bien collez-les sur des fiches cartonnées de ces formats que vous pourrez classer selon notre classification décimale (Voir *Pour Tout Classer*)

par des fichiers autocorrectifs (calcul

et français) et par les bandes enseignantes (calcul, atelier de calcul et français).

Mais vous continuerez par la suite à conserver les manuels scolaires que les enfants pourront utiliser au moment voulu.

Nous ne vous recommandons pas de solution-type, l'essentiel à nos yeux étant que les enfants puissent aussi collaborer avec le maître à l'organisation matérielle et à la vie communautaire de la classe.

ROLE DU MAITRE

Une classe utilisant l'imprimerie, les fiches ou bandes enseignantes, pratiquant le journal scolaire n'est pas obligatoirement une classe d'esprit démocratique !

Ce qui est important, c'est de savoir comment les enfants et le maître utilisent ce matériel nouveau et pratiquent telles activités. Car cela implique une reconsidération de notre propre comportement, une nouvelle attitude à l'égard de l'enfant. Et ne vous étonnez pas si vous n'y parvenez pas rapidement.

D'autre part, votre tâche ne sera pas aisée au départ ; vous aurez dans votre classe des enfants certes déficients mentaux, mais aussi présentant des troubles affectifs et des déficiences de comportement. Vous aurez à surmonter les difficultés qui se présenteront à vous, tristes conséquences des milieux qui ont imprégné l'enfant.

Si l'éducateur relâche tout de suite les liens, l'enfant, soumis le plus souvent à l'autoritarisme du milieu familial, confond rapidement la liberté qu'on lui accorde avec la bagarre, l'agressivité. Aussi a-t-on fort à faire pour parvenir, au départ, sans sanctions, à un ordre fonctionnel.

ROLE DU MAITRE DANS L'ORGANISATION MATÉRIELLE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE DE LA CLASSE

(Classe de P. YVIN - 44 St-Nazaire)

Ce n'est pas d'un bureau d'enfants hâtivement conçu ni de l'institution de conseils de classe que dépend tout d'abord le fonctionnement démocratique de la vie de la communauté.

Tant qu'il n'y a pas de tâches à assumer, il est vain de faire nommer des « fonctionnaires ». De plus, la chose paraît difficile en perfectionnement : avoir des enfants capables de créer une nouvelle organisation et de la diriger avec compétence ! Il appartient donc au maître de « parfaire, en collaboration avec ses élèves, l'organisation matérielle et la vie communautaire » de sa classe (C. FREINET).

Au début, le maître installe progressivement, avec les enfants, la classe atelier. Il organise minutieusement les ateliers, veille à leur disposition dans la classe, car il sait d'avance que les heurts se produisent en classe quand l'espace est mal organisé.

Il propose aux enfants de nouvelles activités et il y participe activement. Il n'hésite pas à apporter son aide technique aux différents ateliers, aux différentes activités.

Par l'exemple, par l'action, il s'efforce de faire acquérir à l'enfant des qualités d'ordre, de propreté, de lui donner le goût du beau, du travail bien fait. Cette étape indispensable peut être assez longue pour certains enfants. Il cherche à leur éviter au maximum les situations d'échec qui les paralysent et les découragent.

Ce sont les nécessités matérielles qui appellent la définition des responsables ; nécessité aussi pour le maître qui ne peut, seul, faire face aux multi-

ples problèmes d'organisation et qui ne se sent pas obligé de tout faire.

Ces responsables se découvrent petit à petit. Ils sont désignés par le groupe en raison de leur compétence qui chez nous leur est reconnue par la réussite d'une épreuve, sorte de « brevet » réel parce qu'en liaison avec la vie de la classe. Par exemple n'est pas responsable à l'imprimerie qui veut. Il faut être capable de bien composer, mais aussi de vérifier les composteurs du camarade, de préparer le tirage et d'être gentil, coopérant.

Puis, les responsabilités étant créées, l'ordre naissant de la vie, il s'agit encore pour le maître d'habituer l'enfant à assumer sa responsabilité, à résoudre les difficultés qui se présentent à lui, en l'aidant efficacement, en compagnon actif, dévoué, généreux. Parallèlement à cette prise en charge de l'organisation matérielle de la classe par les enfants, le maître s'applique à créer dans la classe *un climat de coopération, d'entraide, de solidarité*. Non par le prêche ou par la leçon, mais par l'action au sein de l'organisation nouvelle du travail. Il s'efforce d'amener les enfants à une collaboration communautaire.

Ce sont les nécessités matérielles qui amènent *l'institutionnalisation de la réunion de coopérative* : nécessité d'acheter du matériel, de s'organiser pour alimenter une caisse de coopérative indispensable pour la pratique de certaines activités (correspondance par exemple).

La réunion évolue ensuite peu à peu vers le « conseil de travail » où se fait

le bilan du travail et à partir duquel s'élabore le plan de travail du lendemain. La participation du maître au conseil de coopé est au début très active.

— il s'agit d'apprendre aux enfants à parler en ordre, à écouter celui qui parle.

— de veiller à ce que chacun s'exprime, de solliciter les avis, de lutter au besoin contre l'autoritarisme de certains enfants et aussi contre l'esprit moutonnier.

Le but est de former les enfants à penser par eux-mêmes et de s'administrer coopérativement et d'une façon authentiquement démocratique.

Ce rôle d'animateur est ensuite confié à un enfant « responsable » (mais pour un jour seulement) qu'il convient d'aider dans une tâche qui n'est pas facile, soit directement, soit au moyen d'une fiche guide, pour lui permettre de mener le délicat débat à son terme. Ainsi le maître permet à l'institution d'être et aux enfants d'aller jusqu'au fond des débats. Ils prendront ainsi des décisions conformes à leurs désirs.

Certes, cet apprentissage de la vie communautaire ne se fait pas sans heurts, sans difficultés. Il exige un maître tolérant, patient car il a affaire à des enfants qui, malgré leur âge réel ont un raisonnement d'enfants plus jeunes et manquent souvent de maturité intellectuelle, affective et sociale. Aussi ont-ils besoin de « tâtonner » plus longtemps pour se construire une conduite adaptée à la vie d'une collectivité.

« C'est pour l'enfant — écrit Freinet — toute une éducation à refaire, des modes de vie nouveaux à roder expérimentalement. Il faut que l'instituteur comprenne et admette la difficulté pour les enfants de cette sorte

de mutation très laborieuse qui est la même d'ailleurs que celle qu'il doit aborder lui-même pour devenir « école moderne ». Il faut admettre dans ce processus les lois du tâtonnement expérimental, comprendre certains échecs, certaines impuissances, mesurer les efforts faits par tous, les progrès moraux et sociaux réalisés ». Ce sont ces progrès que je mesure actuellement. Et pourtant, la nécessité d'avoir un président de coopé n'est pas de celles qui se font sentir. Mais je ne m'inquiète pas. Ce que je trouve positif, c'est que chaque membre de la communauté (le maître y compris) apporte sa part, sa contribution au fonctionnement démocratique de l'institution.

Sans une organisation du travail librement consenti, choisi, pris en charge par le groupe, on ne peut attendre de changement dans la mentalité des enfants. De cette organisation naît une atmosphère nouvelle.

Ce ne sont certes pas les enfants qui peuvent seuls créer cette organisation nouvelle, mais ce n'est pas non plus au maître de l'imposer, quitte à avoir à son service un président de coopé qui risque parfois de devenir une sorte de Kapo...

Mais c'est au groupe maître-élèves de réaliser la nouvelle organisation, en collaboration. Si la part du maître est grande au départ, celui-ci s'efface progressivement, sans jamais disparaître. Et d'ailleurs, comment pourrait-il disparaître, quand les enfants réclament son aide, son *autorité technique*, objective, basée sur son statut d'adulte « authentique ». Le maître est celui qui possède le savoir, à qui on peut s'adresser quand on veut, avec qui on communique à tous moments. Et il reste celui qui, en définitive, « assure le règne souverain et harmonieux du travail ».

LA DISCIPLINE

Si une classe atelier ne peut se concevoir dans le silence et dans l'ordre d'une classe auditorium-scriptorium, une telle classe, où les échanges sont nombreux, où les déplacements sont nécessaires, où le matériel est important, pose des problèmes.

Le groupe pourra certes élaborer des règles de vie, mais tant que celles-ci ne seront pas intégrées authentiquement par chacun, l'action de l'éducateur restera primordiale, pour assurer, en collaboration avec les enfants

- le respect du calme de la classe
- le respect d'autrui
- le respect du matériel
- le respect du travail de chacun.

Dans une classe Freinet, l'éducateur participe généreusement à la vie du groupe. Il s'efforce, en collaboration avec les enfants, de créer un climat de confiance et d'amitié que vivifient les « techniques » de travail adaptées aux enfants, susceptibles de susciter leur enthousiasme. Il n'y a plus d'individus qui commandent et d'autres qui obéissent. La discipline fait place à l'équilibre et à l'harmonie.

Nous reconnâtrons que cette forme de discipline n'est pas spectaculaire : nos enfants se lèvent librement, mais sans bruit, ils collaborent à deux ou trois. C'est humain, c'est familial. Mais à aucun moment, vous ne devrez tolérer le désordre et la pagaille.

LA PRÉPARATION DE LA CLASSE

Dans le cadre d'une classe directive, c'est le maître qui décide seul de l'organisation du travail ; il utilise le cahier classique de préparation de la classe, souvent formel et stéréotypé.

Mais dans une classe où c'est le groupe qui décide du travail, où il s'agit d'embrayer sur la vie, le maître ne peut pratiquer de la même manière. Nous tenons un cahier-mémoire sur lequel sont mentionnés a posteriori, avec leurs incidences, les différents travaux effectués. Ceci, pour qu'il nous reste une trace du travail, autant pour nous que pour l'Inspecteur. Nous ne vous donnerons pas de directives

quant aux horaires, qui ne sauraient en aucun cas être figés, ni quant aux programmes, qui doivent être en liaison avec la vie.

L'essentiel est que vous soyez sensibilisés au travail nouveau.

Vous ferez, avec les enfants, là aussi, votre propre tâtonnement expérimental, avec l'exemple de camarades dont vous pourrez vous inspirer et avec l'appoint des écrits divers qui synthétisent, dans nos bulletins de travail l'expérience de camarades.

Vous adapterez ensuite à votre classe, suivant votre tempérament, suivant votre caractère, en tenant toujours compte de l'avis des enfants.

Vous n'êtes pas seul...

**L'INSTITUT COOPÉRATIF
DE L'ÉCOLE MODERNE
(I.C.E.M.)**

Fondé par C. Freinet, l'ICEM est une *grande fraternité dans le travail constructif au service du peuple.*

« Fait unique en France si ce n'est dans le monde, des milliers d'éducateurs de toutes tendances et de toutes conditions participent depuis 40 ans à une des plus grandes entreprises coopératives de notre histoire pédagogique.

Et leur unité n'est point faite de silence ou d'abandon, mais de dynamisme et de loyauté au service d'une grande cause : la lutte sur tous les terrains pour que s'améliorent et que s'humanisent nos conditions de travail, les conditions de travail et de vie de nos enfants, l'action hardie pour que les forces de réaction ne sabotent pas davantage, ne pervertissent ou ne détruisent les fleurs que nous tâchons de laisser éclore et s'épanouir, parce qu'elles portent la graine de notre bien le plus précieux : l'enfant. »

C. FREINET

C'est un chantier de travail auquel on doit tous les outils bien connus : fichiers et cahiers autocorrectifs, ban-

des programmées, Bibliothèque de Travail, disques, BT sonores. Dans 30 commissions, l'ICEM offre à chaque éducateur l'occasion de contribuer à élaborer et approfondir les outils et les documents de la pédagogie Freinet.

Dans chaque département existe un groupe départemental organisant des réunions pédagogiques dans les classes des camarades.

Demander la liste des délégués départementaux et des responsables départementaux à l'ICEM, BP 251, Cannes.

L'ICEM publie une revue mensuelle, *L'Éducateur* (abonnement 28 F), ayant pour supplément 6 dossiers pédagogiques. Il édite également : *Bibliothèque de Travail* (20 n^o, 39 F), *BT Junior* (10 n^o, 19 F), *SBT* (20 n^o, 22 F), *L'Art Enfantin* (22 F).

La Coopérative de l'Enseignement Laïc (CEL), BP 282, 06 Cannes, est l'organe commercial du mouvement de l'École Moderne. Elle vend le matériel nécessaire à la pratique de la pédagogie Freinet. Envoi du catalogue sur demande.

LA COMMISSION I.C.E.M.

"ENFANCE INADAPTÉE"

A) *Nos objectifs*

1^o. Faire l'inventaire précis des techniques d'une pédagogie moderne, immédiatement applicables dans les classes de perfectionnement ;

2^o. Continuer des recherches expérimentales pour l'amélioration de cette pédagogie ;

3^o. Influencer l'enseignement des Centres de préparation au CAEI vers une meilleure information sur la pédagogie Freinet en classe de perfectionnement ;

4^o. Aider à l'installation de nombreuses classes de perfectionnement pratiquant la pédagogie Freinet.

B) *Notre travail - Les cahiers de roulement*

Parce que nous sommes disséminés à travers la France (et même en Belgique), parce que nous ne pouvons pas facilement nous rencontrer, nous avons été amenés à travailler sur un thème donné par l'un ou l'autre d'entre nous, à l'aide de *cahiers de roulement*.

Ces cahiers circulent entre les adhérents intéressés par tel ou tel sujet. Chacun peut y noter ses expériences : réussites, difficultés, échecs, et aussi ses réactions à la lecture des observations écrites par les camarades ayant déjà participé au cahier.

Nous souhaitons une participation toujours plus abondante à nos cahiers de roulement. Si vous désirez parti-

ciper aux circuits de ces cahiers, voici la liste des responsables :

Groupe de travail 3 - Cahiers à thème et nouvelles pistes

Responsable général : J. Morain,
Centre Lescout, 32 - Jégun.

Nouveaux cahiers de roulement réclamés par les adhérents

Responsable : P. Cambus,
17, av. des Pyrénées, 65 - Laloubère.

Groupe de travail n^o 6 - Classes d'attente et d'initiation

Responsable : M. Dion,
Ecole Moselly, Ht-du-Lièvre, 54 -
Nancy.

Groupe de travail n^o 7 - Classes pré-professionnelles

Responsable : R. Giot,
21, rue de Caumont, 14 - Lisieux.

La commission publie 3 fois par an un *Bulletin de liaison* destiné à tous ses adhérents, comprenant 2 parties :

1) des actualités, vie de la commission ;

2) un document pédagogique centré sur un sujet (voir page suivante.)

Les travailleurs reçoivent aussi *Chantiers*, bulletin intérieur, mensuel, organe de discussion et d'information. Vous pouvez vous associer au travail en écrivant (en double exemplaire) à :

G. Gaudin, 4, rue G. Millandy, 92 -
Meudon-la-Forêt

P. Yvin, CES Port-Boyer, 44 - Nantes.

La Commission regroupe des Instituteurs publics et des Educateurs attachés à la laïcité. Ses adhérents reçoivent gratuitement 3 numéros annuels du *Bulletin de liaison*, et les membres actifs des *Groupes de travail* reçoivent aussi notre bulletin intérieur mensuel *Chantiers*.

La Commission n'est pas une entreprise commerciale, les travaux d'édition sont faits bénévolement par des collègues, aussi nous ne pourrions établir de factures ni livrer à des libraires. Jusqu'à épuisement du stock nous pourrions expédier en 1969-70 les numéros ci-dessous au prix indiqué.

Numéros	Thème abordé	Prix
9	La Coopérative de travail en C. de P. + Document 4	3,00
10-14	Le calcul en C. de P. + ateliers de calcul	4,00
11	La lecture en C. de P. (ce numéro sera complété)	2,00
12	L'organisation du travail en C. de P.	2,00
13	La Pédagogie Freinet en Maisons d'Enfants	2,00
15-16	L'expression libre en C. de P.	4,00
17	Les Correspondances interscolaires + Document 2	4,00
18-22	Les Travaux Manuels en C. de P. (synthèse + fiches techniques + Documents 5 et 8 sous emboîtage)	12,00
23	Le Journal Scolaire en C. de P.	4,00
24	Classes Pré-professionnelles	3,00
25	Les Marionnettes en C. de P.	3,00
26	Classes d'Attente et d'Initiation	4,00
27	Vers l'auto-gestion en C. de P.	4,00
28	Liberté d'Expression en C. de P.	6,00
29	Recherches sur l'Expression Orale - 1 ^{re} partie	4,00

ADHESION POUR 1969-70 : 15 F donnant droit au service gratuit des numéros

30	Recherches sur l'Expression orale - 2 ^e partie	(octobre)
31	Expériences d'auto-gestion en C. de P.	(janvier)
32	Documents divers de nos groupes de travail	(Pâques)

et aux Actualités qui accompagnent chaque numéro trimestriel

A verser à Mme Vernet, 22 rue Miramont, 12 - Decazeville
par chèque bancaire ou au CCP 147-93 Toulouse, Mme Vernet

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE C. FREINET

Les techniques Freinet de l'Ecole Moderne (Bourrelier)

Les Dits de Mathieu (Delachaux et Niestlé)

L'éducation du travail (Delachaux et Niestlé)

Essai de psychologie sensible (Delachaux et Niestlé)

Travail individualisé et programmation (CEL)

OUVRAGES D'ELISE FREINET

L'enfant artiste

Naissance d'une pédagogie populaire



La directrice de la publication : E. FREINET © Institut Coopératif de l'École Moderne
06 - Cannes — Printed in France by Imprimerie CEL — Cannes — Dépôt légal :
4^e trimestre 1969 — N^o d'édition 191 — N^o d'imp. 1357 — Prix du numéro simple 1,50 F